



**RENCONTRE AU  
SOMMET ENTRE LE  
PATRONAT  
CONGOLAIS ET LE  
CHEF DE L'ÉTAT**

*La FEC pour le renforcement  
du dialogue public-privé, et  
l'assainissement du Climat  
des affaires*

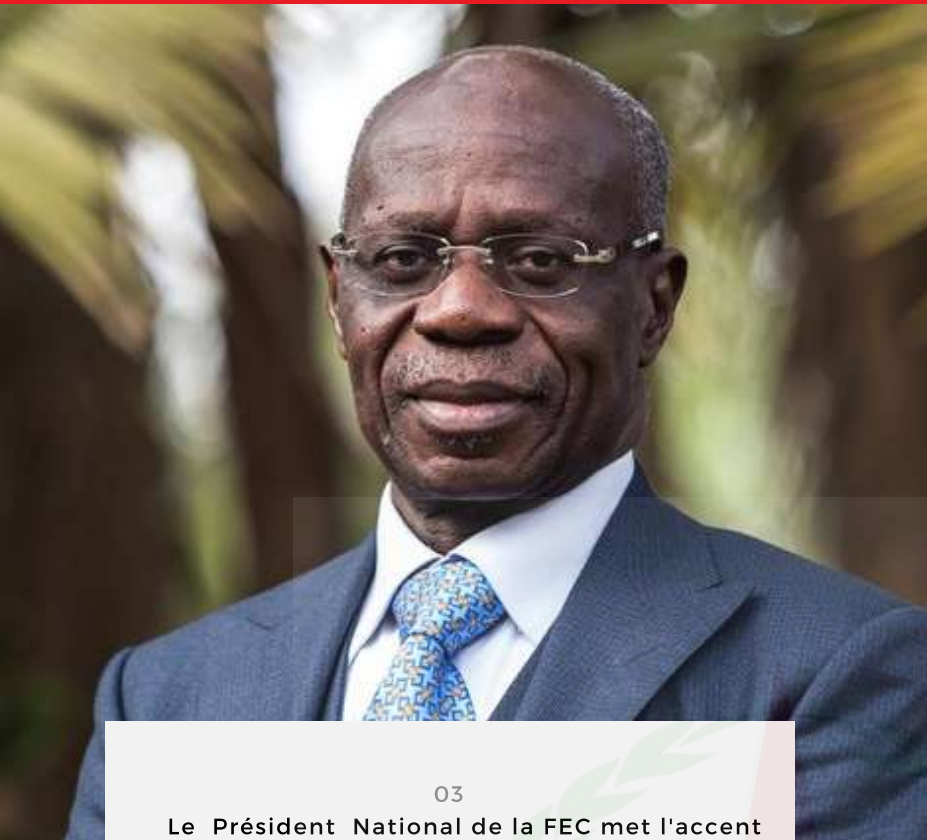
**CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL**

*Découvrez les grandes résolutions de la  
36ème Session*

**ÉTATS GÉNÉRAUX  
DE LA PME : QUE  
RETENIR?**



# SOMMAIRE



03

Le Président National de la FEC met l'accent sur le dialogue public-privé et l'assainissement du Climat des affaires.

02

## ÉDITORIAL

## ACTUALITÉS

03

### Rencontre au sommet entre le patronat congolais et le Chef de l'État.

Le Président National de la FEC met l'accent sur le dialogue public-privé et l'assainissement du Climat des affaires.

04

### LA FEC obtient du gouvernement une nouvelle structure des prix des produits pétroliers.

Retour sur la grève des pétroliers du Sud-Est

04

### Tenue des états généraux de la PME

Que retenir?

## INFORMATIONS JURIDIQUES, SOCIALES ET FISCALES

05

### Conseil National du Travail:

Découvrir les Grandes lignes de la 36ème session

06

## NOS ÉTUDES & PUBLICATIONS

07

## CHAMBRE DE COMMERCE

Nos formations

Les Matinées

Agenda

09

## ACTIVITÉS DES COMMISSIONS NATIONALES & DES COMITES PROFESSIONNELS

Chambre des Mines

Commission Nationale des Femmes

Entrepreneures

Commission Nationale

Agriculture et Forêts

11

## ÉCHOS DES PROVINCES

LA FEC EN DEUIL

FEC ITURI

FEC KASAI CENTRAL

FEC MANIEMA

# EDITORIAL

Chers membres,

Depuis 2013, la Fédération des Entreprises du Congo a mis en place, dans le cadre de sa mission de Chambre de Commerce, la publication d'un bulletin d'information bimestrielle appelé : **"LA LETTRE"**.

Cependant, suite à des difficultés d'ordre opérationnel, la publication de ce support de communication indispensable pour nos membres s'est arrêtée après 7 numéros publiés d'août 2013 à novembre 2017.

Souhaitant renouer avec la tradition, nous avons opté non seulement pour la publication mensuelle, en version électronique, de ce précieux outil d'information au service de nos membres mais aussi de relancer sa publication en version imprimée de manière trimestrielle .

Il s'agit pour nous d'informer nos membres sur les réalisations et activités de la Fédération tout en mettant en lumière les évolutions législatives, sociales, juridiques et politiques qui influent le monde des affaires en République Démocratique du Congo.



En effet, dans un contexte dominé par la crise sanitaire due à la Covid 19 ainsi que par une conjoncture économique contraignante, il est plus qu'impérieux de garder ce lien précieux qui nous unit et de rester informé sur les activités de notre Fédération ainsi que sur celles de ses membres.

Le présent numéro reprend l'essentiel des activités et des actualités de votre Fédération pour les mois de Juillet et Aout 2020.

**KIMONA BONONGE**  
Administrateur Délégué



## RENCONTRE AU SOMMET ENTRE LE PATRONAT CONGOLAIS ET LE CHEF DE L'ETAT

Le Jeudi 06 Aout dernier, Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a échangé, à la cité de l'Union africaine (UA), avec une forte délégation du patronat congolais constitué des représentants de la FEC, de la COPEMECO et de la FENAPEC. La délégation de la Fédération des Entreprises du Congo était conduite par son Président national, Monsieur Albert YUMA MULIMBI,

Au cours de cette première rencontre entre le Chef de l'Etat et les représentants des associations patronales de la République Démocratique du Congo, il a été question d'échanger sur les principales préoccupations des opérateurs économiques quant à l'exercice de leurs activités.

Le président de la FEC, Monsieur Albert YUMA MULIMBI, a profité de l'occasion pour réitérer au chef de l'État les félicitations du patronat congolais pour son élection à la Magistrature suprême de notre beau et cher pays.

Dans son mot, le Président National de la FEC a précisé qu'en sa qualité de partenaire privilégié du Gouvernement, la Fédération des Entreprises du Congo, de tout temps, a joué et continuera à jouer son rôle de conseil et d'accompagnement des autorités de l'État dans leurs efforts d'amélioration des conditions d'exercices des activités économiques dans notre pays.

C'est ainsi qu'elle a toujours milité pour le renforcement d'un dialogue public-privé responsable et constructif qui permet, de façon concertée, la prise des mesures pour l'assainissement du climat des affaires.

En conclusion, le Président National de la FEC a demandé au Président de la République, avant toute chose, de faire respecter les droits des entreprises tels que garantis par la loi et de les protéger pour leur permettre de se développer.



[LIRE L'INTÉGRALITÉ DU MOT  
DU PRÉSIDENT NATIONAL](#)

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PME



### TENUE DES ETATS GENEREAUX DE LA PME

Le Secrétariat Général aux PME a organisé du 20 au 24 août 2020, au CEPAS, les états généraux des PME.

Placées sous le thème : « **Quelles PME pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030 ?** », ces assises ont connu la participation de plus de plusieurs experts représentant le Ministère des Classes Moyennes et PME, les Ministères sectoriels, les Institutions publiques et privées d'encadrement des PME, les organisations professionnelles, les partenaires techniques et financiers, le monde scientifique et les PME.

Les échanges ont portés sur les aspects importants relatifs à la création, l'identification, au recensement, à l'encadrement et au financement des PME afin que celles-ci contribuent de façon significative à l'émergence de la RDC d'ici 2030.

A l'issue de ces travaux, les avant-projets de loi sur l'entrepreneuriat, sur le code de l'artisanat ainsi que le Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (PRONADEC) ont été validés.

En outre, plusieurs recommandations ont été formulées aux diverses parties prenantes, notamment : la Présidence de la République, le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les banques, etc.

## LA FEC OBTIENT DU GOUVERNEMENT UNE NOUVELLE STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS POUR LA ZONE SUD ET EST DU PAYS

Le 07 août dernier, les sociétés pétrolières des zones Sud et Est du pays déclenchaient un mouvement de grève suite à la situation de décapitalisation de leur sociétés causée par la publication de la structure des prix des produits pétroliers le 7 mai 2020.

Afin de trouver une solution à cette crise, une forte délégation des pétroliers venue principalement du haut-Katanga, du Lualaba et du Nord-Kivu s'est fait accompagnée par le Président National de la FEC pour mener les négociations avec le Gouvernement.

Ainsi, le mercredi 12 août 2020, les négociations ont abouti à la publication d'une nouvelle structure des prix des produits pétroliers portée par l'Arrêté ministériel n° 0012/CAB/MIN/ECONAT/ABM/RKS/MSM/2020 du 12 Aout 2020 portant fixation des prix des carburants terrestres dans la Zone Ouest signé par Madame la Ministre de économie nationale.



DÉCOUVRIR LA NOUVELLE  
STRUCTURE DES PRIX

36 ÈME SESSION DU CNT



## CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL: DECOUVRIR LES GRANDES LIGNES DE LA 36ÈME SESSION

**D**u vendredi 06 au jeudi 13 août 2020, le siège de la direction provinciale de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP), a accueilli les travaux de la 36ème session ordinaire du Conseil National du Travail (CNT) organisés par le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale.

La Présidente de la Commission Nationale Sociale de la FEC, Madame Patricia VERINGA GIESKES a assumé le rôle de porte parole de la délégation patronale.

Cette 36ème session ordinaire du CNT a connu l'examen de 14 matières, ci-après :

- La problématique de la tension salariale en vue d'une solution idoine pour une application aisée du troisième palier du SMIG ;
- La problématique de la non prise des mesures d'allègement des secteurs agro-industriel et pastoral en vue de l'application du SMIG ;
- Le projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS) en RDC ;
- Le relèvement du taux de contribution patronale due à l'ONEM de 0,2 à 3% ;

- Le relèvement des taux de contribution patronale due à l'INPP de 1, 2, 3 à un taux unique de 5% ;
- Les projets de modification de 14 arrêtés relatifs au partenariat entre l'Inspection Générale du Travail « IGT » et l'Office Congolais de Contrôle « OCC » ;
- L'arrêté Ministériel  
n°124/CAB/MINETAT/METPS/01/2018 du 18 octobre 2018 modifiant et complétant l'Arrêté n°11/CAB/MIN/TPS/99 du 20 février 1999 autorisant l'Inspection Générale du Travail à percevoir les rémunérations sur les prestations ;
- La représentation des travailleurs au sein du Comité de Direction ou de Gestion des Entreprises du Portefeuille ;
- La nomination des Administrateurs de la CNSS en application de la nouvelle Loi sur la réforme de la CNSS ;
- La prise d'une Ordonnance sur la mise en place d'un Conseil d'Administration de l'ONEM ;
- La prise d'un arrêté prolongeant le mandat syndical de 3 à 5 ans ;
- La suppression de l'article 61bis du Code de Travail en rapport avec la séparation à l'amiable ;
- La problématique de l'application de l'IPR en rapport avec la Loi des Finances n°19/005 du 31 décembre 2019 pour l'exercice 2020 ;
- La révision de la Loi n°016-2002 du 16 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement des tribunaux du travail.

[PRENEZ CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES  
RESOLUTIONS DU CNT](#)

# NOS ETUDES & PUBLICATIONS

## LES EFFETS DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES EN REPUBLIQUES DEMOCRATIQUE DU CONGO (2 ÈME EDITION)

Après la publication, en mai dernier, de l'étude sur "Les effets de la pandémie de coronavirus sur les activités économiques en République Démocratique du Congo", le Département des études et de documentation de la FEC a publié la deuxième édition de son enquête.



Cette étude nous renseigne que:

**97%**

d'entreprises disent n'avoir reçu, à ce jour, aucun soutien du Gouvernement pour faire face aux effets négatifs de la COVID-19

**76%**

d'entreprises connaissent une baisse significative de revenus suite de suite de la Covid-19

[TÉLÉCHARGEZ  
L'INTÉGRALITÉ DE  
L'ÉTUDE](#)

## PUBLICATION DE LA VEILLE JURIDIQUE EN ENTREPRISE



La veille juridique en Entreprise de ce mois d'août 2020 porte sur "Les prélèvements obligatoires en RDC: cartographie et approche de rationalisation".



Le système de prélèvement obligatoire en RDC est marqué par des perceptions en cascade à caractère fiscal, non fiscal, social et assimilé se traduisant, dans le chef des entreprises, par des paiements répétitifs de même nature et similaires parfois assis sur des bases identiques ou semblables.

Ainsi, il est dénombré:

**19** Prélèvements fiscaux

**418** Prélèvements non fiscaux

**05** Prélèvements sociaux

**40** Prélèvements assimilés

[TÉLÉCHARGEZ  
LA VEILLE JURIDIQUE](#)

# CHAMBRE DE COMMERCE

## FORMATIONS



**P**lusieurs formations ont été organisées au siège de la Fédération durant ces mois de Juillet et aout 2020:

**Du 04 au 07 Aout 2020:** Session de formation sur la gestion du stress au travail et l'organisation du travail en mode télétravail.

**Du 25 au 27 août 2020:** session de formation ayant pour thème « Les innovations fiscales et comptables apportées par la Loi de Finances 2020 :leur prise en compte dans la comptabilité de l'exercice 2020 et les spécificités de la TVA ».

**Du 26 au 27 août 2020,** session de formation en ligne sur « la lutte contre la corruption dans les entreprises » organisé à l'attention des chambres de commerce par le Conseil des Opérateurs économiques du COMESA (COC).

**I**l sied de préciser que cette dernière formation a été organisée à l'attention des chambres de commerce par le Conseil des Opérateurs économiques du COMESA (COC).

[EN SAVOIR PLUS](#)

## LES MATINÉES

**A**fin de mieux informer et éclairer les membres sur différents actes réglementaires et décisions des autorités administratives, deux matinées d'échanges et d'information ont été organisées:

### MATINEE AVEC L'ARCA

**L**e 31 juillet 2020, la délégation de l'Autorité de Régulation et du Contrôle des Assurances conduite par son Directeur Général, Monsieur Alain KANYNDA, a éclairé les membres sur la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre l'ARCA et la Direction Générale des douanes et Accises (DGDA), en date du 02 Juillet 2020, pour le contrôle des assurances obligatoires facultés d'importation d'une part et responsabilité civile des propriétaires de véhicule en circulation internationale d'autre part.

[EN SAVOIR PLUS](#)



### MATINEE AVEC L'IGF

**L**e 05 aout 2020, une matinée d'échanges et d'informations a lieu dans la salle de formation du siège de la FEC, sur les missions de contrôle à diligenter par l'Inspection Générale des Finances sur la régularité et la pertinence des exonérations en matière des droits et taxes sous quelque régime que ce soit

Cette matinée a été animée par l'Inspecteur Général des Finances-  
Chef de Service ; Monsieur Jules ALINGETE

[EN SAVOIR PLUS](#)



# CHAMBRE DE COMMERCE

## AGENDAS



### Matinées d'informations VENDREDI 04 SEPTEMBRE À 10H00

*Sous traitance dans le secteur des Transports*

Matinée animée par le cabinet MAVINGA DECLERCK  
Frais de participation: 100 \$



Siège de la FEC



Enregistrements: +243810586565  
j.bahati@fec-rdc.com

## Formations

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 2020

*Maitriser les règles d'installation d'un stockage d'hydrocarbures et de transport des inflammables.*

Formation donnée par le Secrétaire Général aux Hydrocarbures.

Frais de participation: 300 \$/ participant



Siège de la FEC



Réservation : (+ 243) 816809242 - 815135868

## Marchés du Samedi

CHAQUE SAMEDIS DE 9H A 15H

*Ventes des produits agricoles locaux*

FActivité organisée par la commission Nationale Femmes entrepreneurs



FIKIN/ Pavillon 17



Contacts : (+ 243) 850409219- 999 964 999

## APPEL À CANDIDATURE

### SALON DES METIERS DE LA FORMATION (SMF)



Le Salon des métiers et de la formation (SMF) est une plateforme multipartite initiée par la FEC / Haut-Katanga en collaboration avec le projet Edukat - CDR/ Enabel.

Sous la forme d'une gamme variée d'activités qui incluent à la fois des conférences avec les acteurs clés de l'éducation et du monde du travail, les compétitions nationales et Internationales sur plus de 64 métiers, le SMF vise l'encadrement et de la préparation des jeunes aux exigences professionnelles.

C'est dans ce contexte qu'un appel à candidature est lancé pour la compétition RDCSKILLS 2020.

EN SAVOIR PLUS



## RDCSKILLS2020

### Responsabilités du mentor:

- Identifier les prérequis;
- Concevoir les exercices de préqualification;
- Proposer les épreuves de la compétition;
- Etablir les listes des matériaux et matériels nécessaires pour les différents exercices;
- S'engager à donner toutes les informations nécessaires aux compétiteurs;
- Coacher/former les candidats potentiels à la compétition Métiers 2020.

### Expertises requises:

- Être professionnel du métier
- Avoir une expérience en formation des jeunes

### Comment postuler

Aller sur le site: <http://www.rdcskills.com/moodle/>

Date limite d'enrôlement sur la plateforme au plus tard 07/09/2020 à minuit (heure de Lubumbashi)



Enabel

ONEM



CDR

ONEM

ONEM



## CHAMBRE DE MINES



## LA CHAMBRE DES MINES EN POURPARLERS AVEC LE GOUVERNEMENT

Le mois d'août a été marqué, pour la chambre des mines, par une intense activité de plaidoyer.

En effet, avec l'expiration du moratoire de 6 mois accordé aux sociétés minières exportatrices des concentrés de cuivre et de cobalt, le 22 août 2020, et l'instabilité juridique créée par des décisions qui violent le cadre légal; une série de discussions entre les opérateurs miniers et le Gouvernement a eu lieu en vue d'examiner plusieurs questions sensibles, notamment :

- la question de la prorogation du moratoire sus évoqué,

[LIRE L'ARTICLE Y RELATIF](#)

- **La Problématique de la perception de la TVA sur les importations des miniers.**

Concernant, la problématique de la perception de la TVA sur les importations des miniers, la Chambre des Mines a fait observer au Gouvernement la violation systématique de la loi aussi bien minière que celle sur la TVA en ce que :

- le remboursement de la TVA ne se fait pas dans le délai;
- les exonérations, même légales, sont annulées;
- certains droits et taxes non prévus par le Code minier sont perçus par l'administration;
- l'imputation des crédits d'impôt de 20%, pour laquelle la DGI opère des renvois systématiques des PV d'anomalie, constitue une interprétation de la mesure de suppression des compensations.

Ainsi, en attendant les conclusions finales de ces pourparlers, prévues pour les premiers jours du mois

de septembre, il a été convenu de mettre en place une commission qui traitera de tous les sujets liés aux mesures d'exonération sur la TVA et des compensations. Cette commission inclura également les régies financières DGDA, DGI et DGRAD.

## COMMISSION NATIONALE DES FEMMES ENTREPRENEURES



## LES MARCHES DU SAMEDI POUR BOOSTER LE "CONSOMMONS CONGOLAIS"

Afin de lutter contre la surenchère des produits importés et encourager la consommation locale, la Commission Nationale des Femmes Entrepreneures de la Fédération des Entrepreneurs du Congo (CNFE/FEC) a initié l'organisation, chaque samedi, à la FIKIN dans la commune de Lemba, l'exposition et la vente des produits alimentaires purement congolais à travers le " Marché du Samedi".

Poissons frais, fruits, légumes, viandes, ainsi que divers produits locaux sont au rendez-vous.

Il est question pour la CNFE de promouvoir non seulement la chaîne globale de valeur en commençant par la production jusqu'à la distribution mais aussi d'encourager et de booster l'entrepreneuriat féminin grâce à la consommation des produits locaux.

[EN SAVOIR PLUS](#)

#### COMMISSION NATIONALE AGRICULTURE ET FORÊTS



## PLAIDOYER POUR LA REVISION DE LA LOI DITE AGRICOLE EN RDC.

**E**n vue de garantir la sécurisation des investissements déjà acquis dans le secteur agricole et d'en attirer de nouveaux, la FEC émet un ardent vœu de voir l'Assemblée Nationale examiner favorablement et adopter, au cours de la session parlementaire du mois de Septembre 2020, le projet de loi portant modification de la loi dite agricole en République Démocratique du Congo en vue de la promulgation de celle-ci par le Chef de l'Etat.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de la Commission Nationale Agriculture et Forêts de la FECA a été reçue, les 20 et 23 juin 2020, par la Commission Tripartite ETRNDD-PAJ-ECOFIN de l'Assemblée Nationale lors des travaux axés essentiellement sur la proposition de Loi devant modifier et compléter la loi n°11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture.

Dans son exposé présenté devant les honorables députés nationaux réunis en Commission tripartite dirigée par l'Honorable Remy MASSAMBA sur base de la question orale de l'Honorable Elvis MUTIRI wa BASHARA, la FEC a développé les motivations pour la modification de certaines dispositions de la loi susmentionnée en vue de contribuer à la relance du secteur de l'agriculture, jadis priorité des priorités.

Pour la FEC, les articles 3, 11, 16, 32, 41, 74, 76 et 82 de ladite Loi ont ébranlé la confiance des investisseurs tant nationaux qu'étrangers à tel enseigne que leur révision s'impose.

[LIRE L'INTÉGRALITÉ DU PLAIDOYER  
DE LA FEC](#)

# ÉCHOS DES PROVINCES

## LA FEC EN DEUIL

La Fédération des Entreprises du Congo a été frappé par le décès de deux de ses valeureux membres, le Président du Groupement provincial de la FEC ITURI, Monsieur Constant BUBU LENGA, ainsi que Monsieur KIDOGE MAJAGIRA, Président de la FEC UVIRA.

Puisse les ames des illustres disparus reposer en paix..



ITURI

LA FEC DENONCE L'INSTAURATION D'UNE TAXE DE 50 DOLLARS POUR CHAQUE VEHICULE POUR LUTTER CONTRE COVID- 19

EN SAVOIR PLUS

KASAI CENTRAL

KASAÏ-CENTRAL : LE GOUVERNORAT ET LA FEC EN NEGOCIATIONS SUR LA TAXE CONVENTIONNELLE

Le Gouverneur intérimaire du Kasai-Central, Ambroise Kamukunyi et le Président Provincial de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) sont en négociations au sujet de la taxe conventionnelle.

Alors que le Président Provincial de la FEC/Kasai Central, Jean ASSAKA TSHOMBE, fustige le détournement des recettes de la taxe conventionnelle pour la reconstruction de la province, le Gouverneur intérimaire précise que les fonds récoltés au titre de la taxe susmentionnée sont plutôt gelés au niveau de Raw Bank, dans l'idée d'ouvrir le même compte à la BCDC ; et qu'il se tiendra incessamment une réunion de la commission paritaire pour tirer cette situation au clair

Pour sa part, le Président provincial de la FEC/Kasai Central dit ne pas être convaincu des arguments du Gouverneur intérimaire. Il s'indigne de constater que les ressources de cette taxe sont affectées à autre chose que les projets de développement à impact visible en province. C'est ainsi que Jean Assaka a réitéré, mardi 18 août à Kananga, la position du Patronat de lancer un appel à ses membres de surseoir au paiement de cette taxe si la situation n'est pas claire dans les meilleurs délais, tout en n'excluant pas le recours à un audit auprès de l'Inspection Générale des Finances.

MANIEMA



## ASSISTANCE DE LA FEC AUX PRISONNIERS DE LA PRISON CENTRALE DE KINDU

Suite à la rupture des stocks des vivres à la prison centrale de Kindu, au mois de juin 2020, le gouverneur de province du Maniema a lancé un cri d'alarme auprès de la FEC afin de lui venir en aide et d'éviter le pire à la prison centrale de Kindu . Répondant à l'appel du Gouverneur de province, le Président du Conseil provincial de la FEC/Maniema Monsieur LUNGU Emile, a mobilisé les membres de la FEC/Maniema le 29 juin 2020 pour apporter une contribution spéciale en vivres et non vivres pour leurs compatriotes en souffrance dans la prison centrale de Kindu.

Plus de 400 prisonniers ont pu bénéficier de cette assistance.



**FEC**

Fédération des Entreprises du Congo

# **BÂTIR ENSEMBLE**

[fec@fec-rdc.com](mailto:fec@fec-rdc.com)  
[www.fec-rdc.com](http://www.fec-rdc.com)

**DIVISION DE COMMUNICATION**

**LA LETTRE WEB N°JUILLET-AOUT  
2020**

FEC Aout 2020